

***Viceversa Littérature* : une expérience éditoriale en Suisse**

Francesco Biamonte

Coordinateur de la revue *Viceversa*, Service de Presse Suisse

J'aimerais vous présenter une publication singulière, *Viceversa*, expérimentale en un sens, un projet original dans le domaine de la littérature et de la traduction. J'aimerais ensuite montrer comment la Suisse, de par son histoire politique et culturelle, a accumulé des expériences dans le domaine de l'échange interlinguistique, et développé un tissu institutionnel particulier dans ce domaine. Mon espoir est que ces expériences, et les compétences acquises par les personnes qui les ont menées, puissent être de quelque utilité à l'échelle plus vaste de l'Europe, ou pour des programmes comme T3L.

Description de *Viceversa*

En mai dernier, l'association dont je suis responsable, le Service de Presse Suisse, présentait sa nouvelle publication au public et à la presse. Cette publication la voici, dans sa triple déclinaison. C'est un *Jahrbuch*, une revue annuelle, complexe à réaliser. *Viceversa* paraît en effet simultanément en trois éditions distinctes, respectivement *Viceversa Littérature* en français, *Viceversa Literatur* en allemand et *Viceversa Letteratura* en italien, soit les trois principales langues nationales suisses. Elle compte environ 300 pages. Le sommaire des trois éditions est similaire, mais pas identique, comme je vais l'expliquer. Ce sommaire est composé de trois parties :

- **Dossiers écrivains**: dans la première partie, chaque volume présente une sélection d'écrivains contemporains issus des autres communautés linguistiques du pays : l'édition francophone présente donc des écrivains d'expression allemande, italienne, romanche, ou écrivant dans une langue de l'immigration. L'édition en allemand ne présente pas les auteurs suisses de langue allemande, mais elle présente en revanche les auteurs suisses de langue française, etc. Ces écrivains sont présentés par un bref article sur leur œuvre, suivi d'un entretien substantiel et d'un texte de création inédit dans la langue cible. La rédaction de ces textes est confiée à des chercheurs ou à des journalistes que nous jugeons particulièrement compétents pour chaque auteur. Les traducteurs aussi sont choisis en fonction de leurs affinités avérées ou supposées avec les auteurs concernés.

Nous incluons des traducteurs dans notre sélection d'écrivains (Exemples : Gerda Scheffel ; Novarina / von Verschuer).

A noter que les versions originales de ces dossiers, qui sont publiés en traduction mais pas en langue originale, sont disponibles sur Internet, et signalées au sommaire de la revue. Chaque lecteur a donc bel et bien accès à tous les dossiers dans sa langue. Cette

option a été retenue pour laisser l'espace disponible aux littératures des autres régions (le volume est très épais et deviendrait excessivement lourd et long sans cela), et donc pour insister sur la dimension d'échange de la revue — sans priver pour autant le lectorat francophone des articles sur les auteurs francophones, le lectorat italoophone des articles sur les auteurs germanophones, etc.

- La deuxième partie de cette revue est une section thématique qui aborde une problématique sur le plan national. Exemples : l'état de la critique littéraire en Suisse. Ou en 2007 : un dossier plus sociologique sur la pratique de la lecture publique en Suisse. Cette pratique se développe dans toutes les régions linguistiques de Suisse, mais de manière différente (lecture d'auteur, performance, formes théâtrales...).
- La troisième partie dresse un panorama de l'année littéraire écoulée dans le pays, par région linguistique. Synthèses et notes de lecture parcourent l'ensemble de la production littéraire suisse de l'année. L'exercice est rendu possible par une production littéraire moins pléthorique que dans les grands pays voisins, qu'un critique professionnel peut couvrir presque intégralement pour sa région.

Le tout se constitue d'environ trente mandats de rédaction et 60 mandats de traduction.

Public cible et objectifs

Viceversa s'adresse avant tout à un public de professionnels de la littérature et de la culture : éditeurs, journalistes, traducteurs, chercheurs, politiciens. Nous visons une haute exigence, mais avons délibérément opté pour des formats non-académiques — avec notamment une grande place accordées aux entretiens, aux rencontres.

Ce que nous voulons mettre en avant, c'est la diversité et la vitalité des littératures contemporaines de Suisse, une vitalité méconnue à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, pour des raisons que j'évoquerai brièvement plus loin.

Ce que nous souhaitons susciter, c'est une curiosité, un désir d'importation culturelle, un désir de connaissance de ces littératures, voisines et pourtant peu accessibles, même en Suisse, en dépit d'une culture politique favorable à l'échange culturel — culture politique que je vais décrire tantôt. La circulation de textes littéraires par-delà les frontières linguistiques est bien sûr plus difficile à promouvoir que la circulation d'œuvres plastiques ou musicales par exemple. Mais la littérature nous semble justement être un lieu essentiel de l'échange culturel, en tant qu'expression individuelle et collective : individuelle de par la singularité de son auteur, et collective de par l'univers linguistique et culturel convoqué.

Un comité, une fabrication et une diffusion décentralisés

Le comité de *Viceversa* est composé de professionnels de la littérature, plurilingues, venant de différentes parties du pays et de différents horizons littéraires (traductologie, journalisme, édition). Le projet est conçu en partenariat avec trois éditeurs distincts : un éditeur de

Lausanne pour l'édition francophone, un éditeur de Zurich (Suisse allemande) pour l'édition germanophone, un éditeur de Bellinzona (Suisse italienne) pour l'édition italoophone. Chacun de ces éditeurs apporte aussi au projet ses observations, ses compétences, son réseau de fabrication (imprimerie), et bien sûr son réseau de diffusion, qui s'étend également à tous les pays limitrophes à travers ces trois éditeurs : France, Allemagne, Autriche, Italie.

Un projet très suisse

Viceversa est donc un projet très suisse : C'est une publication qui ne pourrait exister sans financements publics, qui doit donc son existence à une volonté politique et à ce contexte suisse. *Viceversa* est en effet complexe, et donc coûteuse : elle génère chaque année une centaine de mandats de rédaction et de traduction, édition, impression, et nécessite un grand travail de coordination. Je voudrais à présent montrer en quoi la structure politique et sociale suisse permet un tel projet, pourquoi elle s'y intéresse. Pour ce faire, il me faut dresser **un portrait de la Suisse en tant qu'Etat fédéral plurilingue**. L'exercice peut paraître aride, mais il me semble important de décrire ici la structure institutionnelle suisse, reflet de son histoire et outil de sa politique culturelle, avant de revenir dans le sujet plus spécifique de ces journées, à savoir la traduction — la traduction littéraire en l'occurrence.

La Suisse, fondée sur sa diversité

La Suisse se distingue de ses voisins et de la majorité des pays européens par le fait qu'à travers les différentes étapes de sa formation, elle n'a jamais correspondu ni tendu vers le modèle dominant Européen de l'Etat-Nation. La Suisse est fondée sur son fédéralisme : 26 cantons se sont regroupés en 700 ans d'histoire au sein de ce système politique peu ordinaire. Ces cantons, dotés chacun de son propre gouvernement, sont très divers en termes de taille, de population, de religion de langue). Ce sont des entités très petites en termes de population (Zurich : 1.3 mio ; Uri : 35'000 ; moyenne : 270'000). Mais leurs gouvernements dirigent des secteurs centraux de la vie publique et civique : notamment l'école, déterminante sur le plan linguistique — je reviendrai sur ce chapitre important — ; et également la Culture, à l'exception de quelques mandats spécifiques de l'Etat fédéral, parmi lesquels, depuis peu, certaines dimensions de politique des langues — j'y reviendrai également. Les cantons sont certes tenus au respect de lois fédérales et de la Constitution, mais ils disposent d'une importante autonomie qu'ils conservent jalousement. Cette autonomie s'explique de par le fait que le fédéralisme suisse s'est construit par le bas en 700 ans, comme une union de pouvoirs politiques autonomes (généralement volontaire), et non pas par le haut, ni par annexion, ni comme une structure de répartition régionale d'un pouvoir central.

La Suisse est donc historiquement et structurellement fondée sur sa propre diversité.

La Suisse a aussi son parti xénophobe populiste de droite, comme tout le monde, et il se porte très bien ; mais les mouvements sécessionnistes sont pratiquement inexistantes, contrairement à ce qui se passe en Belgique par exemple, pour évoquer une actualité brûlante. La structure sociale, intellectuelle et politique de la Suisse est donc étroitement liée à cette diversité fondatrice. On est en ce sens très loin de ce qui se passe dans la majorité des pays représentés à cette table : par exemple avec la France, qui hérite d'une conception politique et territoriale hautement centralisatrice, avec les conséquences que l'on sait sur l'histoire de ses langues

minoritaires et de ses dialectes. Avec la Turquie, qui a émergé sur une base nationale d'un empire déliquescant et qui, vu d'ici, semble encore en grande difficulté avec sa question kurde, sans parler des controverses sur le génocide arménien. Avec l'Autriche, certes fédérale mais unilingue. En Europe, en termes de gestion politique et culturelle de la diversité linguistique, la Suisse occupe donc une place à part.

La situation espagnole, que je connais mal, avec sa reconnaissance officielle du Galicien, du Catalan, du Basque et du Castillan comme langues administratives est peut-être plus proche, je serais heureux d'en apprendre d'avantage, de la bouche de Maria Brander par exemple [je vois cependant une différence historique importante entre ce deux pays : la Suisse n'a jamais connu la répression des langues minoritaires qui a eu cours en Espagne, sous le franquisme en particulier ; le tissu culturel institutionnel et associatif s'est donc développé en Suisse sans solution de continuité depuis le milieu du XIX^{ème} siècle ; je suppose que l'Espagne récente a connu des revendications bien plus fortes.]

Excusatio

[C'est le moment que je choisis pour préciser que je ne suis pas Suisse, mais fils d'un Italien et d'une Belgo-Autrichienne, de sorte que vous voudrez bien ne pas voir de patriotisme dans mes propos. Parenthèse close.]

Des régions coordonnées : l'exemple de l'école

Le système Suisse actuel, très régionalisé comme on l'a dit, prévoit de nombreux conseils et conférences pour coordonner les actions de ces nombreux cantons.

Exemple avec **l'école** : fondamentalement, chaque canton est libre de déterminer ses programmes scolaires, ses options pédagogiques, de choisir ou de produire ses propres outils didactiques. Les universités sont cantonales et non nationales. Cependant, les ministres cantonaux de l'instruction publique siègent dans une conférence nationale, où des options communes sont définies — (sans pouvoir contraignant d'ailleurs, mais la culture politique suisse fait que ces options sont pratiquement toujours respectées par tout le monde). Par exemple, pour rester dans notre champ linguistique : les citoyens de cinq cantons alémaniques, parmi lesquels certains des plus peuplés et puissants à l'échelle nationale, ont récemment été appelés à voter des réformes scolaires dans l'apprentissage des langues. (La Suisse connaît une forme de démocratie très directe dans laquelle les citoyens sont régulièrement appelés à voter sur des projets ou des lois). En effet, la traduction de tous les cantons suisses était d'introduire comme première langue étrangère à l'école une langue nationale, et ensuite seulement une deuxième langue étrangère, en général l'anglais. Il s'agissait de revenir sur la priorité de l'apprentissage d'une deuxième langue nationale par rapport à l'apprentissage de l'anglais ; à terme, de nombreux observateurs craignaient que la deuxième langue étrangère disparaisse des programmes scolaires, ou l'anglais se serait alors maintenu, tandis que les langues étrangères nationales auraient disparu. Cette réforme était lancée par les forces de la droite économique, son argument était la compétitivité future des élèves sur le marché du travail. Le débat a été vif, il s'est trouvé de nombreux économistes

pour défendre l'importance commerciale des langues nationales, qui sont aussi les langues des pays limitrophes, avec lesquels la Suisse traite environ la moitié de sa balance commerciale. Finalement, les citoyens de ces cinq cantons ont refusé cette réforme : un refus à mon sens très important sur le plan symbolique.

La Suisse linguistique

Sur le plan linguistique, pourtant, celui qui nous concerne le plus ici, les inégalités sont frappantes. Selon le recensement de l'année 2000 le 64% de la population résidente déclare l'allemand comme langue principale, le 20% le français, le 6,5 % l'italien, et 0,5% le romanche— une langue qui n'existe qu'en Suisse et ne dispose pas d'un vaste « arrière pays linguistique, à la différence des trois autres langues nationales. Je n'ouvrirai pas ici le dossier complexe et fascinant des langues de l'immigration, sinon pour préciser que les communautés de langue serbe et croate, les hispanophones, les lusophones et les albanophones sont considérablement plus nombreux que les romanches, le romanche étant classé 12^{ème} langue de Suisse par le nombre de ses locuteurs. [Dessin au tableau si possible]

Cette situation suggère que **la politique linguistique est une pierre angulaire** de toute la vie politique et culturelle suisse. Pourtant, aussi étonnant que cela puisse paraître, la Suisse se s'est dotée d'une loi sur les langues qu'en octobre dernier, loi que de très nombreux politiques et représentants de la société civile appelaient de leurs vœux depuis des décennies. Jusqu'à présent, la gestion des questions linguistiques par les cantons avait paru suffisante. Cette situation s'explique notamment par le fait que, jusqu'à une époque relativement récente, le « principe de territorialité » des langues semblait couler de source : chaque langue était considérée principale dans une région définie, avec quelques communes bilingues. A partir des années 1980, la mobilité accrue à l'intérieur du pays comme en termes d'immigration, l'intensification des moyens de communication, l'internationalisation de l'économie, bref : la globalisation, a rendu nécessaire une nouvelle réflexion sur les langues et leur interrelation dans la petite Suisse.

Cette nouvelle « **loi fédérale sur les langues et sur la compréhension** » prévoit notamment des mesures de soutien aux langues minoritaires (italien et romanche) ; elle prévoit le financement de programmes d'échanges linguistiques scolaires; elle prévoit enfin la création d'un centre de compétence national sur le plurilinguisme.

En ce qui concerne ce centre de compétence national sur le plurilinguisme, plusieurs pôles souhaitent l'héberger et présentent des projets en ce sens, en particulier deux petites villes bilingues, Fribourg et Bienne, qui cherchent à se profiler comme des pôles d'excellence sur le thème du plurilinguisme. En effet, ces villes abritent déjà des instituts actifs dans le domaine du plurilinguisme : l'Université de Fribourg abrite un « Institut du fédéralisme », tandis que Bienne abrite un « Forum du bilinguisme », ainsi qu'un très jeune Institut Littéraire Suisse : cet Institut Littéraire Suisse est la première haute école d'écriture littéraire et créative de Suisse, où, fait remarquable, l'enseignement est bilingue, et la compréhension du français et de l'allemand une condition sine qua non pour l'admission des candidats. Autre fait remarquable : la traduction littéraire fait partie intégrante du cursus. La première volée d'étudiants a été accueillie en 2006.

Le débat autour de la loi sur les langues a donné naissance à une communauté de travail, regroupant pas moins de 16 associations actives pour certaines depuis très longtemps dans le domaine du plurilinguisme (au niveau scolaire, économique, culturel...) et désireuses d'infléchir la nouvelle loi dans le sens d'un plus grand soutien au plurilinguisme national.

On assiste donc actuellement à une dynamique très vive de réflexion et de réalisations autour du fédéralisme plurilingue. Cette dynamique est le fait d'acteurs nombreux et divers, déjà expérimentés, dans un tissu institutionnel et associatif diversifié, incluant entre autres la littérature et la traduction littéraire.

La traduction littéraire en Suisse

Recentrons-nous donc sur la traduction littéraire en Suisse. Sans vouloir en faire ici l'histoire, je voudrais donner quelques dates significatives.

En 1848, après une brève guerre civile de quelques jours répondant aux velléités sécessionnistes de certains cantons, une nouvelle Constitution fondait la Suisse moderne.

En **1849**, une année seulement plus tard, la Société Suisse des Ecrivains demandait au gouvernement fédéral de subventionner la traduction d'œuvres suisses dans les autres langues nationales. Cette demande n'était pas présentée comme un désir d'auto-exportation par les écrivains, mais bien comme un désir d'importation culturelle, ou de mise en commun des patrimoines littéraires suisses.

La même année commencent à paraître à Lausanne les premières traductions françaises du grand auteur bernois Jeremias Gotthelf.

Les **Guerres mondiales** correspondent à un resserrement concerté des liens culturels interrégionaux en Suisse. Dans un texte historique, l'intellectuel Carl Spitteler exprimait en **1914** sa vision de la position Suisse dans le conflit mondial dans un discours intitulé « *Notre point de vue Suisse* » « *Unser Schweizer Standpunkt* ». Il y oppose la vision Suisse de la Nation à la vision française et allemande de la Nation : à des nations fondées sur la langue, l'homogénéité culturelle et la race, il oppose, la « *Willensnation* » suisse, une Nation fondée sur la raison et la volonté. [Discours tenu devant la Nouvelle Société Helvétique, etc.]. Cette conférence a été le premier texte publié simultanément dans les 4 langues nationales en 1915. (Cette même année 1915, Romain Rolland recevait le Nobel de Littérature. Rolland, allait bientôt proposer pour le Nobel. Spitteler obtiendra le Prix en 1919.)

Le Service de Presse Suisse (SPS), l'association de laquelle je suis aujourd'hui responsable, a vu le jour en pleine Deuxième Guerre mondiale, en **1943**.

Le Service de Presse Suisse (SPS) a été soutenu dès sa création et jusqu'à ce jour par le Ministère fédéral de la Culture. Il avait pour mission de renforcer la cohésion nationale en fournissant aux médias de la Suisse française des informations sur l'histoire et la culture des autres régions linguistiques du pays, ainsi que des textes d'auteurs suisses en traduction. Au

fil des ans, de par la personnalité de ses directeurs et membres successifs, le SPS a acquis un profil de plus en plus littéraire.

L'évolution du paysage médiatique ces dernières années a amené le SPS à se doter de ses propres médias. Plusieurs titres ont disparu ou fusionné, les journaux survivants ont été de plus en plus réticents à recourir à des textes d'agences. Le SPS ne se justifiait plus. Mon prédécesseur, toutefois, convaincu de la valeur culturelle d'un travail de médiation littéraire entre les régions linguistiques suisses, a alors choisi d'opérer à travers un site internet et une revue propre.

Le site, *Culturactif.ch*, est à la fois une revue en ligne de littérature suisse contemporaine et une base de données sur les littératures de Suisse : avec 2000 pages html et une fréquentation atteignant régulièrement les 120'000 visites par mois, il a remporté un succès qui a largement dépassé nos attentes.

La première revue du SPS a paru de 1999 à 2006 et s'appelait *Feuxcroisés*. Annuelle, elle était constituée exactement comme *Viceversa*, qui en est en fait une prolongation ; simplement, *Feuxcroisés* n'existait qu'en français, tandis que *Viceversa* existe en trois langues.

En huit ans, *Feuxcroisés* a remporté un succès d'estime certain. La presse suisse allemande et suisse italienne l'a saluée régulièrement, chose rarissime pour une publication de Suisse française. Nous avons alors conçu ce nouveau projet, *Viceversa*, forts d'un soutien au niveau du ministère national de la culture.

Viceversa n°1 a remporté un très beau succès d'estime (festivals, salons, presse), mais la vente semble encore faible. Trop tôt pour le dire, les chiffres des librairies seront disponibles dans les semaines à venir. Je suppose que seul un lectorat de professionnels de la littérature s'y intéresse pour le moment. Si les éditeurs et les traducteurs peuvent ainsi bénéficier d'un outil de qualité, et que leur travail s'infléchit en conséquence, l'objectif est à nos yeux atteint. Mesurer les retombées est pratiquement impossible. Mais nous avons pu nous rendre compte avec *Feuxcroisés* du fait que les journalistes littéraires suisses francophones ont pris l'habitude d'utiliser nos dossiers dans leur travail. En outre, en mandatant de très nombreux traducteurs, nous leur faisons découvrir des auteurs, et pénétrons ainsi dans leur réseau. [exemples : Beat Sterchi, *La Vache* ; Grisélidis Réal chez Effigie...].

La situation est d'ailleurs analogue pour de nombreux livres d'auteurs suisses en traduction : la critique les suit, les financements sont plutôt faciles à obtenir ; mais le succès public, sauf pour quelques auteurs phares, reste modeste, semble-t-il, même s'il n'y a pas de chiffres fiables à disposition, que je sache.

Organismes de promotion de l'échange littéraire, baisses des traductions littéraires et augmentation de la visibilité de la traduction

Les financements, disais-je, sont plutôt faciles à trouver pour des traductions d'écrivains suisses. Il existe en effet en Suisse, dans le tissu politico-institutionnel que j'évoquais tantôt, de nombreux organismes qui promeuvent la traduction littéraire. J'en évoquerai ici deux : la Collection CH et la fondation ProHelvetia

- La collection CH. Fondée en 1974, elle a permis à ce jour la publication de plus de 200 titres suisses contemporains en traduction. Son financement est le fait de deux fondation privées. [Description du fonctionnement]
- ProHelvetia : la principale fondation culturelle Suisse (de laquelle dépend notamment le CCS de Paris), finance de façon très régulière la publication de traductions littéraires, sous réserve de l'approbation de son comité de lecture. A noter que Pro Helvetia est intégralement financée par le gouvernement, mais indépendante du point de vue administratif : Pro Helvetia témoigne d'une volonté politique de rendre la culture moins directement tributaire des politiciens. [Le SPS relève de la même conception de la politique Culturelle : indépendant mais fortement soutenu par l'Etat (50%)].

Cet ensemble d'organismes fonctionne bien dans la mesure où il est relativement facile pour un éditeur, d'affronter les dépenses liées à la publication d'une traduction de littérature suisse contemporaine.

Pourtant, de fait, le secteur de la traduction littéraire a accusé une baisse ces dernières années en Suisse, comme dans le reste de l'Europe. Globalement, le secteur serait proportionnellement moins atteint que dans les pays voisins, d'après une récente communication orale de Peter Utz. Et les statistiques sont ici réalisées sur des chiffres si fluctuants et un arc chronologique si bref qu'il ne faut pas leur accorder trop de crédit.

Dans le même temps, le crédit et la visibilité de la traduction littéraire, où d'un regard global sur une réalité littéraire quadrilingue semble être en croissance, en Suisse aussi :

- On a vu apparaître en deux ans deux Festivals de traduction littéraire ou de littératures d'ailleurs, un en Suisse italienne), l'autre itinérant, entre Suisse alémanique et romande.
- On vit naître des offres de formation et éducation dans ce domaine : l'Institut Littéraire Suisse, déjà évoqué ; un Master en littérature suisse des Universités de Lausanne, Neuchâtel et Genève, qui fédère les chaires d'allemand, français et italien de ces universités ; le Centre de Traduction Littéraire de Lausanne, fondé en 1989, dispense depuis 2001 un enseignement universitaire en « histoire, théorie et esthétiques de la traduction littéraire » et publie des cahiers.

On peut encore citer :

- Evolution récente du SPS
- Programme Pro Helvetia 2008-2011 (abandonné ?)

Pour relativiser un peu mon enthousiasme :

- La Collection CH est en difficulté : un de ses appuis financiers estime que ces livres ne savent pas atteindre le public, et se retire largement de l'aventure.

Cette dernière remarque, et la baisse quantitative du nombre de traductions que j'ai évoquée tout-à-l'heure, nous conduisent à la question du succès public de ces initiatives. Quel est l'impact de toute cette activité sur le public ? Probablement relativement faible, dans la mesure où la littérature ne touche qu'un public de plus en plus restreint. On peut former l'hypothèse que l'importance symbolique de ces institutions est aussi important pour la Suisse, si ce n'est davantage, que leur effet réel : il s'agirait d'une réaction de certaines élites face à la mondialisation, à un désir de préserver des spécificités nationales menacées.

Mais diverses pistes sont actuellement discutées dans le milieu afin d'atteindre réellement un public plus large avec ces traductions. Parmi ces pistes, un soutien non seulement à la traduction, mais aussi à la promotion des livres traduits est évoqué. A ce stade, la question se déplace vers **le marché de la littérature**. Le gouvernement vient d'écarter définitivement un projet de loi sur le Prix unique du livre, analogue à la loi Lang, censé protéger la librairie et l'édition indépendante de la domination des grands groupes. Pour le secteur de la librairie indépendante suisse, c'est une catastrophe. En 2001, la FNAC s'est installée en Suisse romande ; depuis, 51 librairies indépendantes ont fermé leurs portes en Suisse romande (un bassin de 1'400'000 d'habitants). La Suisse allemande s'en est un peu mieux sortie grâce à un accord interne à la branche du livre, mais cet accord vient d'être désavoué par la Commission de la Concurrence. La valeur culturelle du livre n'a donc pas été reconnue par le gouvernement. Quant à moi, je suis convaincu que les auteurs suisses continueront, pendant un certain temps encore à voir leurs livres traduits plus facilement que leurs confrères européens. En revanche, je ne sais pas si ces livres seront lus. Le circuit libraire français est très difficile à pénétrer pour les éditeurs suisses francophones : habitués à des tirages de quelques centaines de livres et à des chiffres d'affaire proportionnels, ils n'ont tout simplement pas la voilure nécessaire pour s'implanter en France. La situation est analogue pour les éditeurs de Suisse allemande et italienne. Quelques-uns produisent un grand effort pour percer dans les marchés voisins [par exemple le Editions Zoé, de Genève, qui ont réussi, mais avec des conséquences sur le catalogue, plus standardisé, moins porté sur la traduction]. C'est l'ensemble de la chaîne du livre qu'il faudra considérer dans les mesures de politique culturelle à venir, si l'on veut, en Suisse ou en Europe, encourager la circulation des littératures par-delà les frontières linguistiques.

En guise de conclusion, j'en reviens à mon propos initial, sous forme de question : l'Europe serait-elle susceptible de bénéficier des expériences suisses ? Pourrait-on imaginer une

« Collection CH » en format européen ? Une délégation de compétence structurée par laquelle l'Union Européenne chargerait des acteurs littéraires indépendants ou des associations nationales de dynamiser l'échange littéraire ? Pourrait-on imaginer un « Viceversa littérature » en format européen ? Sur ce rêve en forme de point d'interrogation, je m'arrête.